

## Panorama statistique des métiers territoriaux en 2006

**Pour la première fois, l'Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale propose des estimations au niveau national des effectifs territoriaux par métier.**

**Le panorama statistique des métiers territoriaux présenté dans cet article est le résultat d'une extrapolation réalisée à partir des enquêtes régionales en Île-de-France, Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Centre, Guyane, Réunion, Guadeloupe et Corse.**

**En effet, dans le cadre des missions de l'Observatoire qui lui sont dévolues par la loi du 19 février 2007, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale, en partenariat avec les centres de gestion, les grandes collectivités, le CARIF-OREF et l'Insee, mène depuis 2003 des enquêtes régionales approfondies sur les métiers territoriaux.**

**Partant du travail de refonte et d'actualisation du Répertoire des métiers territoriaux, disponible depuis avril 2005 et mis à jour début 2009, il a été possible d'affecter un métier à 75 % des agents territoriaux et jusqu'à 91 % d'entre eux selon la région et ainsi de dresser un état statistique au 31 décembre 2006 sur les métiers territoriaux.**

**Il faut souligner que le classement des emplois déclarés par métier est réalisé en référence à l'activité principale de l'agent.**

**En volume et toutes collectivités et établissements publics territoriaux confondus, les familles professionnelles les plus représentées sont les métiers de l'éducation et de l'animation (17 % des agents), des affaires générales (14 % des agents), ainsi que de l'entretien et des services généraux (12 % des agents). Ces trois familles professionnelles regroupent 44 % des effectifs territoriaux examinés dans cette étude.**

### **Pour en savoir plus :**

Les résultats des enquêtes régionales sur les métiers sont consultables sur le site de l'Observatoire de la fonction publique territoriale [www.observatoire.cnfpt.fr](http://www.observatoire.cnfpt.fr), rubrique études régionales.

• **Répertoire des métiers territoriaux** – Version 2 consultable sur le site du CNFPT [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)

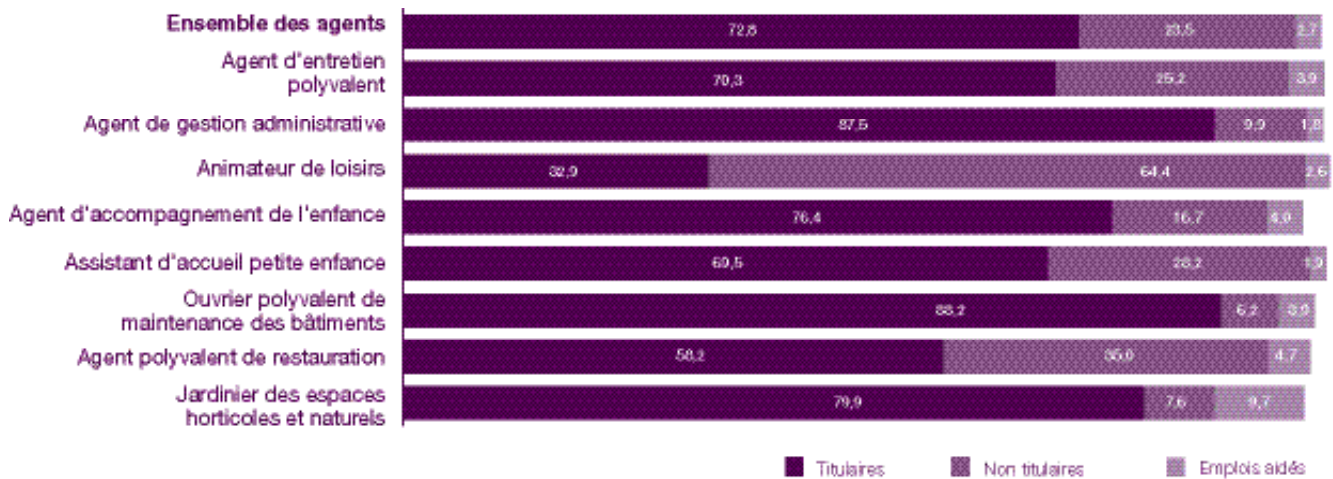
## 15 métiers concentrent près de 60 % des agents territoriaux

Au niveau global, les 15 métiers principaux regroupent 58 % de l'ensemble des effectifs territoriaux et 50 métiers concentrent 80 % de l'ensemble des agents.

En premier lieu, 12 % des agents territoriaux exercent le métier d'agent d'entretien polyvalent, 82 % d'entre eux travaillent dans les communes : c'est le métier le plus exercé par les agents territoriaux. Vient ensuite le métier d'agent de gestion administrative : il occupe 11 % des agents territoriaux. Ce sont majoritairement des femmes (89 %) et des agents titulaires (88 %). Ils sont 61 % à exercer ce métier dans les communes et 19 % dans les départements.

Ensuite viennent les métiers d'animateur de loisirs (6 %), d'agent d'accompagnement de l'enfance (5 %), d'assistant d'accueil petite enfance (4 %), d'ouvrier polyvalent de maintenance des bâtiments (3,5 %), d'agent polyvalent de restauration et de jardinier des espaces horticoles et naturels (3 %), d'enseignant artistique (2,5 %), d'agent d'exploitation de la voie publique, de chargé d'accueil et de travailleur social (2 %), d'agent de collecte, d'agent de nettoyage, et d'aide à domicile (1,5 %).

### > Statut des principaux métiers (en %)



## Diversité des métiers selon la catégorie hiérarchique

Pour la catégorie A (soit 8 % de l'ensemble des agents), on compte 60 métiers composés pour plus de la moitié d'agents relevant de la catégorie A dont 16 métiers avec plus de 85 % des agents relevant de la catégorie A. Les métiers de médecin clinicien et de psychologue, où la totalité des agents exerçant ces métiers sont de catégorie A et ceux de directeur général de collectivités ou d'établissement public sont dévolus quasi-exclusivement aux agents de catégorie A (88 %).

Tandis que les agents travaillant comme médecin clinicien et psychologue figurent quasiment tous sur le cadre d'emplois qui se rapporte à leur fonction (médecin territorial et psychologue), les directeurs généraux de collectivités ou d'établissements publics relèvent pour moitié des attachés territoriaux, pour 8 % des ingénieurs et pour 15 % d'entre eux au titre d'emploi fonctionnel.

Concernant les agents de catégorie B (soit 14 % de l'ensemble des agents territoriaux), ils concentrent plus de 50 % des effectifs dans une vingtaine de métiers : éducateur de jeunes enfants (avec 97 % des agents en catégorie B), infirmier (92 %) et travailleur social (80 %). Ils représentent un peu plus de trois agents sur quatre parmi les animateurs-éducateurs sportifs et deux sur trois parmi les enseignants artistiques.

Les éducateurs de jeunes enfants et les infirmiers sont des métiers éponymes du cadre d'emplois qui les compose quasi-exclusivement.

## Dans une trentaine de métiers, la part de non-titulaires est supérieure à 43 %

Des disparités importantes apparaissent selon le statut. On dénombre 164 métiers avec une part d'agents titulaires supérieure à la moyenne nationale (73 %). Parmi eux, plus de 96 % des agents exerçant les métiers du secteur incendie et secours sont titulaires, tout comme 93 % des policiers municipaux et 92 % des secrétaires de mairie.

En revanche, pour 73 métiers, la proportion de non-titulaires est supérieure à celle observée pour l'ensemble des agents territoriaux (24 %). Elle l'est notamment dans les métiers d'assistante familiale (99,6 % de non titulaires), d'animateur de relais assistantes maternelles (88 %), d'animateur de loisirs (64 %) et d'enseignant artistique (50 %). Au total, une trentaine de métiers enregistrent une proportion de non-titulaires supérieure à 43 %.

Enfin, on dénombre 9 métiers avec une proportion d'emplois aidés supérieure à 8 %, comparativement aux 3 % d'emplois aidés constatés parmi l'ensemble des agents territoriaux. Les emplois aidés occupent une place importante notamment dans les métiers d'agent de médiation et de prévention (34 %), d'agent de déchetterie (11 %), de jardinier des espaces horticoles et naturels (10 %) et d'agent d'accueil social (8 %).

Les enseignants artistiques de catégorie B sont à parts égales composés d'agents des cadres d'emplois d'assistant d'enseignement artistique et d'assistant spécialisé d'enseignement artistique. À noter que les agents exerçant ce métier sont également très présents parmi les agents de catégorie A (31 % des enseignants artistiques sont de catégorie A).

Les travailleurs sociaux relèvent en majorité du cadre d'emplois d'animateur socio-éducatif (85 %), tandis que les animateurs-éducateurs sportifs relèvent principalement de celui d'éducateur des activités physiques et sportives (APS).

Enfin, parmi les 15 métiers les plus nombreux, 10 sont composés de plus de 98 % d'agents de catégorie C : agent d'entretien polyvalent, assistant d'accueil petite enfance, ouvrier polyvalent de maintenance. Parmi les 5 autres métiers les plus exercés, 95 % des agents d'accompagnement de l'enfance sont des agents de catégorie C, tout comme 89 % des agents de gestion administrative et 85 % des animateurs de loisirs.

47 % des agents de catégorie C relèvent du cadre d'emplois d'adjoint technique et 21 % de celui d'adjoint administratif. La quasi-totalité des agents d'entretien polyvalents sont adjoints techniques (93 %), et la quasi-totalité des agents de gestion administrative sont adjoints administratifs (95 %).

## Démographie des métiers territoriaux

61 % des agents territoriaux sont des femmes. 19 métiers se situent à plus ou moins 5 points de la moyenne en termes de féminisation, à savoir les métiers de responsable de centre de loisirs, d'archiviste, d'agent de développement local ou de médiateur culturel.

Le taux de féminisation est très variable selon les métiers : certains sont presque exclusivement féminins et d'autres presque exclusivement masculins.

Parmi les métiers particulièrement féminisés (un tiers des métiers a un taux de féminisation supérieur à la moyenne globale), on retient plus précisément ceux dont le taux de féminisation est supérieur à 97 % : puéricultrice, animatrice de relais assistante maternelle, assistante d'accueil petite enfance, aide à domicile, agent d'accompagnement de l'enfance, assistante familiale et responsable de l'aide sociale à l'enfance.

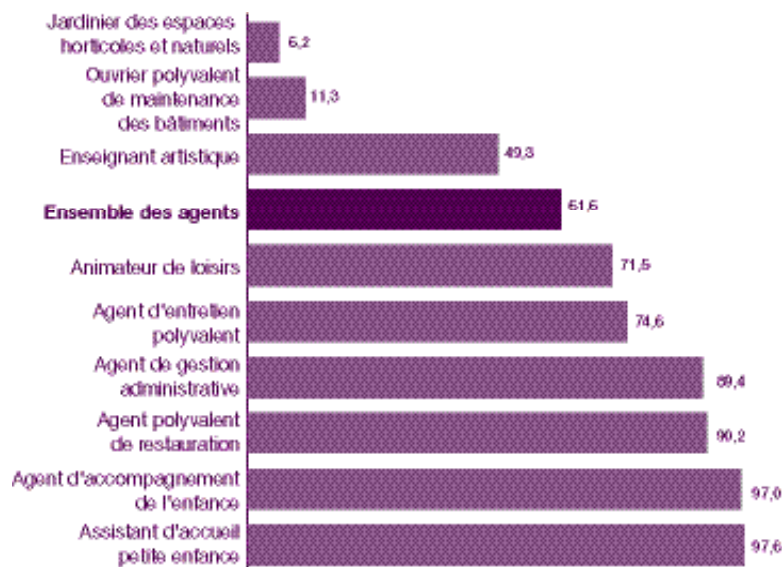
A l'inverse, les métiers de conducteur d'engins, de conducteur de véhicules poids lourds, d'agent de collecte, d'agent en maintenance de véhicules et les métiers du secteur incendie et secours sont presque exclusivement masculins : la part des hommes parmi les agents exerçant ces métiers est supérieure à 98 %.

En 2006, globalement la part des agents territoriaux de moins de 30 ans atteint 9 %, celle des agents âgés de 30 à 49 ans s'établit à 60 % et celle des plus de 50 ans à 31 %.

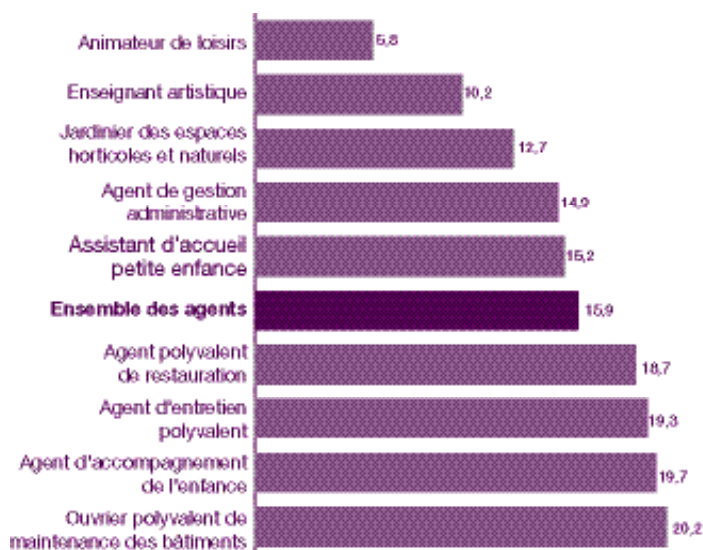
Concernant les métiers relativement « jeunes », c'est-à-dire les métiers où la part des moins de 30 ans est élevée, on trouve les métiers d'équipier et de chef d'équipe sapeur-pompier, avec respectivement, 49 % et 35 % d'agents de moins de 30 ans. La part des moins de 30 ans est très importante parmi les animateurs de loisirs : 31 % des effectifs correspondants ont moins de 30 ans. On dénombre 18 métiers avec une proportion d'agents de moins de 30 ans supérieure à 20 %.

A l'inverse, parmi les 107 métiers affichant une part de plus de 55 ans supérieure à la moyenne de l'ensemble des agents (16 %), on trouve les métiers de médecin clinicien (37 %), d'animateur de relais assistantes maternelles (28 %), de gardien d'immeuble (26 %), d'assistante familiale (24 %) et de directeur général de collectivité ou d'établissement public (24 %). On compte 25 métiers « âgés ». Un quart des effectifs est âgé de plus de 55 ans, soit pour ces métiers des départs à la retraite conséquents d'ici une dizaine d'années.

### > Taux de féminisation dans les principaux métiers (en %)



### > Part des plus de 55 ans dans les principaux métiers (en %)



Ces métiers ont un âge moyen supérieur à la moyenne de l'ensemble des agents (43 ans et 11 mois) : respectivement 46 ans et 10 mois pour les directeurs généraux, 47 ans et 6 mois pour les gardiens d'immeuble, 48 ans et 1 mois pour les assistantes familiales, 48 ans et 10 mois pour les animateurs de relais assistantes maternelles et 50 ans et 5 mois pour les médecins cliniciens.

C'est au carrefour de tous ces aspects de l'emploi territorial (institutionnel, sectoriel,

statutaire, professionnel) que se situent les principaux enjeux de recrutement, de mobilité et de formation des agents territoriaux dans les prochaines années. Cette vue d'ensemble statistique des métiers territoriaux pose ainsi les premiers jalons de la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences et permet aux collectivités et aux établissements publics territoriaux de situer leur approche métier dans ce panorama.

## Zoom sur deux régions : Rhône-Alpes et Pays de la Loire

### > Les principaux métiers en Rhône-Alpes

Les 15 principaux métiers représentent un agent territorial rhônalpin sur deux.

Métiers	Effectifs	Part (en %)	Statut			Catégorie*			Âge**		Taux de féminisation
			Titulaires	Non titulaires	Emplois	A	B	C	plus de 50 ans	plus de 55 ans	
<b>Ensemble</b>	<b>152 040</b>	<b>100</b>	<b>73</b>	<b>25</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>15</b>	<b>66</b>	<b>29</b>	<b>14</b>	<b>61</b>
Agent d'entretien polyvalent	17 300	11,4	66	30	3	0	0	96	35	17	75
Animateur loisirs	8 440	5,6	16	82	2	0	7	35	13	6	77
Assistant d'éducation	7 640	5,0	77	21	2	0	2	93	35	18	96
Assistant administratif	7 145	4,7	85	15	1	2	18	78	27	13	88
Agent de gestion administrative	5 340	3,5	83	15	2	1	4	93	26	13	88
Assistant d'accueil petite enfance	4 495	3,0	66	32	3	1	1	90	28	14	97
Enseignant artistique	4 100	2,7	64	37	0	22	69	1	20	9	49
Agent d'entretien des espaces de nature	3 745	2,5	83	9	8	0	0	98	21	9	8
Agent d'exploitation de la voie publique	3 700	2,4	88	11	1	0	0	96	24	11	3
Ouvrier polyvalent de maintenance des bâtiments	3 225	2,1	91	6	3	0	1	97	32	15	11
Chargé d'accueil	3 180	2,1	78	18	3	0	2	96	29	15	83
Agent de restaurant	2 880	1,9	56	43	2	0	1	94	36	19	94
Travailleur social	2 645	1,7	83	17	0	1	92	7	16	6	77
Secrétaire de mairie	2 135	1,4	90	9	1	30	17	45	32	15	91
Agent de nettoyage	2 060	1,4	81	17	2	0	0	99	29	12	22
Métiers non répertoriés	13 625	9,0	75	23	2	13	15	63	31	15	48

\* Hors emplois aidés.

\*\* Hors emplois aidés et agents titulaires non permanents.

Source : Observatoire de la FPT, CNFPT. Enquêtes régionales sur les métiers en Rhône-Alpes au 31/12/2006.

### > Les principaux métiers dans les Pays de la Loire

Près de 55 % des agents territoriaux ligériens sont concentrés dans les 15 principaux métiers.

Métiers	Effectifs	Part (en %)	Statut			Catégorie*			Âge**		Taux de féminisation
			Titulaires	Non titulaires	Emplois	A	B	C	plus de 50 ans	plus de 55 ans	
<b>Ensemble</b>	<b>80765</b>	<b>100</b>	<b>80</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>76</b>	<b>29</b>	<b>13</b>	<b>62</b>
Agent d'entretien polyvalent	8 050	10,0	80	17	3	0	0	98	37	17	78
Agent de gestion administrative	4 585	5,7	89	11	1	0	1	98	24	10	91
Assistant administratif	4 245	5,3	92	8	1	1	17	81	26	11	95
Assistant d'éducation	3 325	4,1	88	11	1	0	5	94	29	15	99
Agent d'entretien des espaces de nature	3 190	4,0	88	7	5	0	0	98	23	11	5
Animateur loisirs	2 685	3,3	53	43	4	0	13	85	12	7	81
Agent de restaurant	2 380	2,9	83	15	1	0	0	99	36	17	96
Assistant d'accueil petite enfance	2 305	2,9	62	37	2	0	1	93	29	14	99
Ouvrier polyvalent de maintenance des bâtiments	2 180	2,7	95	4	1	0	0	99	35	17	11
Assistante familiale	2 125	2,6	1	99	0	0	0	100	57	31	96
Agent d'exploitation de la voie publique	1 970	2,4	94	5	2	0	1	97	29	10	2
Aide à domicile	1 895	2,3	65	35	0	0	0	99	33	16	96
Enseignant artistique	1 855	2,3	50	50	0	24	73	3	16	7	48
Travailleur social	1 705	2,1	90	10	0	4	90	6	26	10	90
Chargé d'accueil	1 590	2,0	83	16	1	0	2	97	29	16	79
Métiers non répertoriés	3 735	4,6	73	25	2	10	9	70	29	13	57

\* Hors emplois aidés.

\*\* Hors emplois aidés et agents titulaires non permanents.

Source : Observatoire de la FPT, CNFPT. Enquêtes régionales sur les métiers en Pays de la Loire au 31/12/2006.

## Précisions méthodologiques

La répartition statistique des métiers territoriaux présentée dans cet article est le résultat d'une extrapolation réalisée à partir des enquêtes régionales en Île-de-France (2004), Rhône-Alpes (2006), Pays de la Loire (2006), Centre (2003), Guyane (2005), Réunion (2005), Guadeloupe (2006) et Corse (2003), soit 34 % de l'emploi public territorial.

L'extrapolation, qui s'appuie sur une typologie des départements en quatre classes, a été réalisée en fonction des variables suivantes : effectifs de l'enquête Colter (Insee) en 2006, le taux d'administration en 2006, le taux de catégorie A, la part des titulaires et des emplois aidés, et le taux d'urbanisation. Ensuite, la répartition des métiers des départements manquants a été estimée en fonction de celle des départements issus des enquêtes régionales réalisées jusqu'ici et appartenant à la même classe.

Les résultats, présentés ici, ne tiennent pas compte des modifications statutaires apportées par la réforme des carrières issue de l'accord dit Jacob du 25 janvier 2006 et des transferts des personnels de l'État vers les régions et les départements opérés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007 (ex : transferts des personnels TOS).

Publication réalisée et diffusée par l'Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale

Directeur de publication : François Deluga / Co-Directeur de la publication : Michel Pastor  
Rédacteur en chef : Mohamed Amine / Rédacteur : Jérôme Broquet

OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI, DES MÉTIERS ET DES COMPÉTENCES DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
www.observatoire.cnfpt.fr

CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
10-12, rue d'Anjou - 75381 Paris cedex 08 - Tél. : 01 55 27 42 12 - Fax : 01 55 27 42 28 - www.cnfpt.fr

**> Effectifs estimés et caractéristiques socio-démographiques et statutaire par métier au 31 décembre 2006**

Intitulés des métiers	Effectifs estimés	Taux de féminisation	% des plus de 50 ans	% des titulaires
<b>Ensemble des agents</b>	1 772 522	61,2	31,1	73,0
<b>Direction générale</b>				
Directeur général de collectivité ou d'établissement public	9 860	41,6	44,1	87,0
Directeur général adjoint	3 485	35,3	47,4	90,7
Contrôleur de gestion	705	47,9	24,2	74,2
<b>Affaires générales</b>				
Agent de gestion administrative	184 870	89,4	29,4	87,5
Chargé d'accueil	30 530	82,6	32,1	79,7
Secrétaire de mairie	19 360	90,1	31,8	91,8
Assistant de direction	12 800	93,3	31,6	90,5
Directeur des affaires générales	7 660	71,7	35,3	84,7
<b>Affaires juridiques</b>				
Chargé de la commande publique	4 200	72,9	21,7	87,5
Responsable des affaires juridiques	1 930	71,5	21,1	81,1
Gestionnaire des assurances	570	71,7	27,4	75,2
Responsable des affaires immobilières et foncières	480	70,2	30,0	78,2
Monteur d'opérations immobilières	360	47,2	41,1	81,2
<b>Finances</b>				
Agent de gestion financière, budgétaire ou comptable	15 520	85,2	26,8	91,1
Coordonnateur budgétaire et comptable	5 985	81,2	26,3	91,7
Responsable de gestion comptable	4 980	84,7	23,4	93,4
Responsable de gestion budgétaire et financière	3 290	77,1	33,7	90,6
Directeur financier	2 405	56,2	33,6	84,5
<b>Ressources humaines</b>				
Assistant des ressources humaines	7 445	90,7	22,7	90,6
Chargé de la gestion administrative du personnel	6 055	87,4	31,0	93,7
Directeur des ressources humaines	2 550	74,1	37,4	93,0
Conseiller en prévention des risques professionnels	880	34,6	32,4	82,3
Responsable de la formation	785	83,5	28,9	91,0
Chargé de l'emploi et des compétences	640	79,3	26,9	78,1
Chargé du recrutement	530	81,9	22,0	80,2
<b>Systèmes d'information et TIC</b>				
Technicien support et services	5 330	22,5	17,1	72,7
Chef de projet études et développement	1 900	39,8	26,3	63,5
Responsable production et support	845	28,1	19,8	75,4
Chargé des réseaux et télécommunications	750	12,7	16,7	67,2
Directeur du système d'information	720	22,4	29,8	63,9
Chef de projet système d'information géographique	590	36,4	9,1	74,5
Chef de projet technique système d'information	460	44,7	13,8	69,6
Administrateur systèmes et bases de données	260	50,9	28,7	44,8
Responsable des études et applications	120	28,2	34,5	50,9
Responsable sécurité du système d'information	90	11,8	20,0	74,2
<b>Communication</b>				
Chargé de communication	4 885	70,4	17,0	47,2
Chargé de publication	1 530	62,4	20,9	24,1
Directeur de la communication	1 450	55,0	22,1	50,0
Créateur de support graphique et audiovisuel	820	46,0	17,9	69,8
Photographe Vidéaste	640	17,1	36,3	59,8
Chef de projet multimédia	375	43,7	14,1	41,1
<b>Développement territorial</b>				
Chargé d'études	3 535	54,1	27,7	62,9
Agent de développement territorial	2 275	62,3	12,0	50,6
Chef de projet développement territorial	1 565	55,8	19,3	39,4
Développeur économique	1 305	54,3	16,2	46,7
Directeur du développement territorial	615	47,9	25,6	76,9
Chef de projet développement touristique	605	67,0	16,9	30,5
Chef de projet relations transfrontalières européennes internationales	445	60,0	29,5	40,7
<b>Environnement</b>				
Conseiller environnement	1 710	38,1	8,8	47,5
Garde gestionnaire des espaces naturels	1 550	15,7	16,8	71,4
Chargé d'études environnement	1 095	35,9	12,0	70,7
Directeur de l'environnement	710	42,6	21,2	87,5
Responsable gestion des espaces naturels	660	16,8	34,4	74,2
<b>Urbanisme et aménagement</b>				
Instructeur des autorisations d'urbanisme	2 620	65,5	30,5	84,3
Directeur de l'urbanisme et de l'aménagement	1 580	50,6	26,4	86,8
Chef de projet urbanisme et aménagement	1 480	48,5	23,4	71,0
<b>Transports et déplacement</b>				
Responsable des transports et déplacements	525	46,6	23,5	77,0
Chargé de la gestion du transport	510	39,1	30,3	87,9
Contrôleur du service public de voyageurs	325	64,2	36,8	51,8
<b>Formation professionnelle (Fp)</b>				
Chargé de la Fp et de l'apprentissage	1 115	72,5	22,4	61,1
Directeur de la Fp et de l'apprentissage	280	64,7	33,2	84,7
<b>Habitat Logement</b>				
Gardien d'immeuble	16 505	42,3	45,5	75,6
Agent de gestion locative	1 945	85,5	23,7	88,0
Responsable d'unité de gestion locative	1 050	59,3	32,5	85,4
Responsable de l'habitat et du logement	570	59,6	29,7	66,5
<b>Entretien et services généraux</b>				
Agent d'entretien polyvalent	209 805	74,6	37,2	70,3
Magasinier	3 795	10,9	41,7	89,1
Manutentionnaire	3 290	8,2	33,1	82,0
Coordonnateur d'entretien des locaux	1 785	30,5	44,9	90,1
<b>Ateliers et véhicules</b>				
Chauffeur	8 885	4,3	38,6	88,0
Conducteur de véhicule poids lourds	5 800	0,3	29,2	94,2
Opérateur en maintenance des véhicules	5 520	1,1	27,2	91,4
Conducteur d'engins	3 445	0,1	27,0	90,0
Conducteur de transports en commun	2 470	19,9	32,9	74,4
Responsable d'atelier	1 525	0,4	48,2	90,6
Responsable de flotte de véhicules	725	0,5	61,9	95,8
Peintre - carrossier	265	0,6	34,4	89,6
<b>Imprimerie</b>				
Imprimeur - reprographe	1 285	14,2	43,6	96,5
Ouvrier qualifié de l'imprimerie	475	13,1	37,7	87,4
Chef d'atelier d'imprimerie	145	9,2	70,7	94,2
<b>Infrastructures</b>				
Agent d'exploitation de la voie publique	31 710	4,7	28,6	85,1
Technicien voirie	3 515	4,5	30,5	91,7
Ingénieur en infrastructures	3 235	25,1	37,3	87,8
Surveillant de travaux en infrastructures	2 765	3,5	46,3	92,9
Conducteur de travaux en infrastructures	2 190	5,6	43,0	93,2
Agent de port	450	29,0	38,7	98,0
Responsable de port	60	0,0	62,4	82,2
<b>Espaces verts</b>				
Jardinier des espaces horticoles et naturels	47 865	6,2	24,7	79,9
Chargé de travaux espaces verts	4 600	5,7	32,9	95,2
Agent de production végétale	1 750	15,0	21,5	89,6
Coordonnateur gestion des espaces verts	760	4,0	42,0	91,2
Responsable de parc animalier	740	7,0	27,4	91,5
Directeur des espaces verts	740	11,8	36,4	93,5
Responsable de production végétale	550	16,8	30,6	85,7
Elagueur	470	0,0	8,1	76,4
Animalier	330	37,5	6,2	83,8
Concepteur paysagiste	200	29,1	40,5	76,0
Décorateur fleuriste	200	18,5	32,3	86,2
Chef de projet paysage	95	79,6	13,6	65,3
<b>Patrimoine bâti</b>				
Ouvrier polyvalent de maintenance des bâtiments	61 825	11,3	37,6	88,2
Responsable des services techniques	5 725	7,2	40,4	94,4
Surveillant de travaux bâtiment	4 030	6,5	47,4	93,8
Responsable des bâtiments	4 010	15,3	45,5	91,0
Technicien bâtiment	3 775	12,2	34,8	85,0
Dessinateur - opérateur DAO	3 750	22,5	34,0	89,4
Chargé d'opération de construction	1 380	23,7	35,0	78,0
Technicien fluides	790	2,2	39,8	95,0
Chauffagiste	630	0,0	24,4	81,8
Architecte	535	31,4	52,9	82,3
Responsable énergie	170	18,5	27,5	71,7
Gestionnaire de flux	125	0,0	16,2	87,7
Responsable d'exploitation des installations climatiques	90	0,0	36,9	90,0

	Effectifs estimés	Taux de féminisation	% des plus de 50 ans	% des titulaires
<b>Propreté et déchets</b>				
Agent de collecte	27 070	1,9	26,6	86,2
Agent de nettoyage	24 205	18,3	35,2	78,3
Agent de déchetterie	4 805	15,5	27,4	74,0
Responsable de la gestion des déchets	1 415	21,1	24,6	81,0
Responsable propreté	975	19,5	38,7	91,6
Coordonnateur collecte	545	11,8	29,9	79,2
Coordonnateur déchetterie	240	37,9	23,9	68,6
<b>Eau potable et assainissement (Ep &amp; A)</b>				
Ouvrier d'entretien réseau d'Ep & A	9 050	3,3	24,0	91,0
Ouvrier d'entretien station d'Ep & A	2 545	1,0	29,3	96,1
Responsable d'exploitation Ep & A	1 765	18,8	31,3	82,4
Surveillant de travaux en Ep & A	1 360	7,5	36,2	93,3
Contrôleur en assainissement collectif et non collectif	1 075	31,6	15,5	63,3
Technicien de contrôle des stations d'épuration	645	12,3	23,6	80,8
Directeur Ep & A	580	19,8	25,1	85,4
Hydrogéologue	275	51,1	37,1	75,7
<b>Social</b>				
Travailleur social	29 695	90,1	22,3	84,3
Aide à domicile	23 955	97,1	40,4	62,5
Assistante familiale	19 565	96,8	44,1	0,4
Agent d'accueil social	13 005	89,3	30,2	73,1
Agent d'intervention sociale et familiale	5 700	88,0	33,6	69,5
Psychologue	4 190	89,5	36,2	43,6
Conseiller d'action sociale	2 620	81,2	45,6	81,1
Responsable d'établissement social ou médico-social	2 515	80,4	44,1	84,7
Responsable d'unité territoriale d'action sociale	1 930	81,0	48,3	91,2
Directeur de l'action sociale	1 195	70,4	48,0	81,4
Responsable de l'aide sociale à l'enfance	1 080	96,5	39,3	94,2
Référent insertion professionnelle	1 030	71,1	14,1	58,8
<b>Education et animation</b>				
Animateur de loisirs	106 030	71,5	11,3	32,9
Agent d'accompagnement de l'enfance	84 090	97,0	36,1	76,4
Assistant d'accueil petite enfance	69 995	97,6	29,3	69,5
Animateur de relais assistantes maternelles	13 085	97,7	48,8	12,5
Educateur de jeunes enfants	12 560	94,0	17,6	83,8
Responsable de structure d'accueil petite enfance	4 625	98,2	31,8	88,3
Responsable de centre de loisirs	4 470	64,3	10,0	76,4
Coordonnateur enfance - jeunesse - éducation	3 490	68,9	24,3	71,1
Directeur enfance - jeunesse - éducation	2 480	66,5	30,0	79,4
Directeur d'équipement socioculturel	330	35,4	47,9	69,7
<b>Restauration collective</b>				
Agent polyvalent de restauration	55 605	90,2	35,0	58,2
Cuisinier	11 985	55,9	38,1	74,8
Responsable de production culinaire	3 045	55,7	45,2	76,0
Responsable de restaurant	1 860	86,3	42,0	90,6
Directeur de la restauration collective	875	52,3	38,7	92,4
Responsable de sites de distribution de repas	710	85,7	46,5	88,6
Responsable qualité en restauration collective	435	65,7	37,1	71,5
<b>Santé</b>				
Puéricultrice	16 440	97,9	28,5	88,5
Aide-soignant	15 305	93,4	18,6	68,2
Médecin clinicien	9 220	69,5	55,7	36,9
Infirmier	8 680	95,3	34,5	80,1
Agent en santé environnementale	1 830	10,0	29,7	70,5
Médecin de médecine professionnelle et préventive	1 060	56,9	52,3	35,5
Sage-femme	1 055	100,0	44,6	93,3
Directeur de la santé publique	670	82,1	34,7	68,8
Infirmier coordonnateur	525	93,4	55,0	81,7
Psychomotricien	350	97,3	17,4	27,4
Masseur-kinésithérapeute	335	61,6	47,5	29,1
Technicien en santé environnementale	230	31,8	38,7	83,2
Manipulateur d'électroradiologie	185	74,2	43,1	79,3
Pharmacien	160	65,0	34,7	69,5
Orthophoniste	140	93,7	71,1	0,0
Ergothérapeute	50	100,0	0,0	15,7

<b>Laboratoires</b>				
Technicien de laboratoire	2 875	79,1	26,9	87,8
Aide de laboratoire	875	63,5	32,1	82,5
Directeur de laboratoire	265	44,7	34,4	81,8
Préleveur	230	42,1	36,5	87,4
Qualificien en laboratoire	230	67,5	26,4	60,8
Responsable métrologie	150	73,7	53,5	93,9
<b>Population et funéraires</b>				
Officier d'état civil	5 150	90,7	36,6	90,9
Porteur - chauffeur	1 630	2,7	37,9	74,7
Responsable du service population	1 095	77,4	47,8	96,4
Conservateur de cimetière	270	19,0	44,5	82,5
Directeur de régie funéraire	35	51,5	74,8	95,7
Conseiller funéraire	30	82,3	42,5	100,0
Maître de cérémonie	10	0,0	86,1	86,1
Opérateur cinéraire	€	0,0	0,0	0,0
<b>Services culturels</b>				
Chef de projet culturel	1 375	72,6	24,5	61,6
Directeur de l'action culturelle	950	53,7	40,9	65,4
<b>Arts et techniques du spectacle</b>				
Technicien du spectacle	3 890	14,2	25,2	61,9
Régisseur du spectacle	2 350	15,5	39,6	78,3
Directeur d'établissement culturel	495	41,7	50,5	54,5
<b>Bibliothèques et centres documentaires</b>				
Agent de bibliothèque	16 415	82,6	28,0	82,5
Bibliothécaire	7 015	82,5	38,5	90,8
Documentaliste	1 505	78,3	36,8	78,9
Directeur de bibliothèque	1 105	85,3	41,6	92,8
<b>Enseignements artistiques</b>				
Enseignant artistique	44 700	49,3	20,8	49,8
Enseignant en arts plastiques	1 535	49,9	51,2	36,0
Directeur d'établissement d'enseignement artistique	1 300	18,5	32,8	86,5
Directeur d'établissement supérieur d'arts plastiques	60	7,5	68,2	68,8
<b>Etablissements et services patrimoniaux</b>				
Agent d'accueil et de surveillance du patrimoine	7 615	54,5	34,8	60,8
Archiviste	2 220	59,6	27,1	82,0
Médiateur culturel	2 170	64,5	14,0	34,7
Directeur d'établissement patrimonial	785	71,3	52,6	86,8
Régisseur d'œuvres	340	60,3	17,1	80,8
Archéologue	175	53,3	26,5	46,9
Restaurateur d'œuvres	25	50,5	42,8	100,0
<b>Sports</b>				
Animateur - éducateur sportif	21 220	29,6	18,6	51,1
Agent de maintenance des équipements sportifs et aires de jeux	14 725	24,5	33,4	80,3
Responsable d'équipement sportif	1 935	17,3	34,7	83,4
Responsable des activités physiques et sportives	1 270	26,6	31,1	85,5
Directeur du service des sports	905	18,6	30,3	86,2
<b>Prévention et sécurité</b>				
Policier municipal	14 310	25,2	18,8	93,2
Agent de surveillance des voies publiques	10 470	51,6	27,2	69,0
Agent de médiation et de prévention	4 810	29,3	24,8	31,7
Responsable de service de police municipale	2 225	10,8	40,0	97,6
Agent de gardiennage et de surveillance	1 725	43,1	46,0	74,2
Garde champêtre	1 560	8,6	39,8	90,7
Opérateur de vidéo-surveillance	385	23,9	19,1	85,8
<b>Incendie et secours</b>				
Chef d'agrès	9 800	1,5	17,9	99,4
Chef d'équipe	6 700	4,4	8,6	96,0
Equipier	6 030	5,5	3,4	97,9
Chef de groupe	2 295	5,2	35,8	99,6
Chef de garde	1 505	0,4	26,7	99,7
Chef de centre d'incendie et de secours	965	0,7	31,9	99,0
Chef de colonne	630	0,4	27,4	100,0
Chef de groupement	570	2,1	32,5	98,6
Chef de site	145	1,2	30,3	100,0
Directeur départemental des services d'incendie et de secours	95	0,0	50,7	87,6